

ALGINATE REVERSIBLE

**PASCAL
ROSIER**
Moulage®

Guide n°13

©Pascal Rosier 2000
toute reproduction est interdite.

CONDITIONNEMENTS - PACKINGS

Alginate réversible - Reversible alginate - 100g : réf 3723601 - 500g : réf 3723602 - 2,5kg : réf 3723603

CONSERVATION - STORAGE

En emballage fermé 1 an , ouvert 3 mois - *In closed packing 1 year, opened 3 months*

PRECAUTIONS - Il est impératif et nécessaire de prendre connaissance des spécifications relatives aux produits recommandés sur le présent guide, en lisant avant chaque utilisation les étiquettes des emballages des produits et les fiches de données de sécurité qui peuvent être consultées sur le internet www.ciron.com

- Ne pas laisser à la portée d'enfants de moins de 6 ans. - Ne pas ingérer. - Tache les tissus. - Ne pas jeter dans les canalisations.

PRESENTATION - MELANGE - REACTION

1er matériau de moulage 100% naturel thermo-fusible et réutilisable

Poudre blanche à mélanger avec de l'eau tiède et à chauffer à 70°C, le produit devient pâteux puis se solidifie en gel en refroidissant.

Après le moulage le produit peut être réutilisé en le réchauffant et ainsi de suite , ajouter simplement de l'eau au fur et à mesure de l'évaporation. L'alginate réversible ne convient pas pour le moulage sur la peau

UTILISATIONS

Toutes empreintes et moulages en bateau ou coulé sous chape sur tout support résistant à 60°C . Fidélité d'empreinte exceptionnelle. Moules et tirages rapides de duplicata, maquettes et modèles. Moulage de supports fragiles mais non sensibles à la température et à l'humidité. Petits moules pour la restauration de cadres ou de porcelaine. Epreuves possibles en Plâtre de synthèse, cire à mouler, résine polyuréthane blanche réf 3727700.

C'est un produit naturel, dérivé d'algues marines, il convient parfaitement aux moulages rapides tout en reproduisant tous les détails avec précision. L'alginate réversible peut être employé par moulage en bateau ou en coulée sous chape.

Mode d'emploi

Verser 9 à 10 parts d'eau bouillante sur 1 part en poids de poudre d'alginate réversible. Bien mélanger avec un fouet jusqu'à obtention d'une pâte épaisse mais coulante. Au besoin placer l'ensemble au four micro ondes ou sur une plaque électrique pour prolonger le mélange. Couler le mélange encore chaud (45°C) sur la surface à mouler. Laisser refroidir ou tremper dans l'eau froide immédiatement. Le matériau obtenu est souple et se dégage facilement du modèle.

Caractéristiques <i>Characteristics</i>	Alginate réversible	Supports à mouler <i>supports to cast</i>	Résultats <i>Results</i>
Présentation <i>Presentation</i>	Poudre <i>powder</i>	Plâtre <i>Plaster</i>	0002
Composants <i>Components</i>	1+eau	Terre humide <i>Wet clay</i>	001
Apport eau <i>water contribution</i>	Oui 9 à 10 <i>Yes</i>	Terre cuite <i>Terra cotta</i>	0002
Apport chaleur <i>Heat contribution</i>	70°C	Bois <i>Wood</i>	0002
Temps travail <i>Work duration</i>	variable	Métal <i>metal</i>	0001
Démoulage <i>Stripping</i>	instantané	Résines <i>Resins</i>	0001
Retrait <i>Shrinkage</i>	70%	Mousses <i>Foams</i>	002
Élasticité <i>Elasticity</i>	20%	végétaux <i>plants</i>	0001
Nettoyage <i>Cleaning</i>	Eau <i>water</i>	Tissu <i>fabric</i>	0002
Réutilisable <i>Reutilisable</i>	OUI <i>no</i>		

Légendes: Agent de démoulage à utiliser : 1 = pas d'agent, 2=vernis Résultats : 0=moyen 00= bon 000 = très bon

Captions: stripping agent to use : 1= no agent 2= varnish Results: 0 = middle 00 =good 000 = very good

Sa rapidité de prise, sa grande fidélité et l'absence totale d'agression de la surface moulée font de lui le matériau idéal pour obtenir rapidement un duplicata.

Comme par exemple empreintes sur des matières organiques, fruits, végétaux, coquillages, moulage de la pierre, de l'ivoire, de la céramique, du cuir, de l'argile... Il est inutile d'appliquer un agent de démoulage sur le support sauf pour les matériaux poreux comme le plâtre sec, la terre cuite, la porcelaine non émaillée.

Dans ces cas, appliquer une couche de vernis époxy en phase aqueuse réf 3731301 ou de la gomme-laque réf 3731100

Coulage des épreuves

A l'air libre, l'empreinte se déshydrate et rétrécit, couler les épreuves sans tarder ou maintenir les empreintes à l'humidité dans un sac plastique.

Les matériaux qu'il est possible de couler dans l'alginate réversible sont : le plâtre réf 3724000, la cire réf 3723700.

Du fait de la présence d'eau, il n'est pas possible de réaliser des épreuves en résines (polyester ou époxy), par contre, la résine polyuréthane blanche réf 3727700 insensible à l'humidité donne d'excellents résultats. Dans tous les cas, il est inutile d'appliquer un agent de démoulage.

Economique

L'alginate réversible absorbe 10 fois son poids en eau et il se réutilise à volonté, il suffit de chauffer à nouveau le moule à 50°C et le cas échéant d'ajouter un peu d'eau, le produit redevient liquide et il est possible de recommencer un moulage .

Avertissement aux utilisateurs - Les informations de ce guide sont des indications, données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de nos connaissances. N'ayant en aucun cas valeur de spécification, toute spécification étant spécialement mentionnée à ce titre elles ne peuvent constituer une garantie ni un engagement, faute d'être contractuelles. Ces indications ne sauraient donc engager notre responsabilité. Il appartient à l'utilisateur de vérifier lui-même, et préalablement à tout emploi ou distribution, si les produits livrés par nous conviennent aux objectifs recherchés, aux procédés choisis et à l'utilisation envisagée. L'application, l'utilisation et la transformation de nos produits échappant à nos possibilités de contrôle, ils relèvent exclusivement de la responsabilité de l'acheteur et de l'utilisateur. nos indications ne pouvant pas se substituer aux essais préliminaires indispensables afin de s'assurer de l'adéquation des produits aux destination et utilisation envisagées. Si pour d'autres causes notre responsabilité se trouvait engagée, elle serait limitée pour tout dommage à la valeur de la marchandise livrée par nous. Il est rappelé aux utilisateurs et vendeurs qu'ils doivent s'assurer du respect des législations et réglementations applicables dans le pays d'emploi, et que les rappels concernant la sécurité ne peuvent dispenser de vérifier les règles de sécurité nécessaires à l'emploi envisagé comme déterminer les règles de sécurité qui en découlent. Notre société doit être interrogée préalablement à la commande pour toutes applications non prévues et non indiquées. Pour le surplus, nous garantissons la qualité de nos produits dans le cadre des dispositions légales ou réglementaires en vigueur et conformément à nos conditions générales de vente.

Avertissement aux utilisateurs - Les informations de ce guide sont des indications, données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de nos connaissances. N'ayant en aucun cas valeur de spécification, toute spécification étant spécialement mentionnée à ce titre elles ne peuvent constituer une garantie ni un engagement, faute d'être contractuelles. Ces indications ne sauraient donc engager notre responsabilité. Il appartient à l'utilisateur de vérifier lui-même, et préalablement à tout emploi ou distribution, si les produits livrés par nous conviennent aux objectifs recherchés, aux procédés choisis et à l'utilisation envisagée. L'application, l'utilisation et la transformation de nos produits échappant à nos possibilités de contrôle, ils relèvent exclusivement de la responsabilité de l'acheteur et de l'utilisateur, nos indications ne pouvant pas se substituer aux essais préliminaires indispensables afin de s'assurer de l'adéquation des produits aux destinations et utilisations envisagées. Si pour d'autres causes notre responsabilité se trouvait engagée, elle serait limitée pour tout dommage à la valeur de la marchandise livrée par nous. Il est rappelé aux utilisateurs et vendeurs qu'ils doivent s'assurer du respect des législations et réglementations applicables dans le pays d'emploi, et que les rappels concernant la sécurité ne peuvent dispenser de vérifier les règles de sécurité nécessaires à l'emploi envisagé comme déterminer les règles de sécurité qui en découlent. Notre société doit être interrogée préalablement à la commande pour toutes applications non prévues et non indiquées. Pour le surplus, nous garantissons la qualité de nos produits dans le cadre des dispositions légales ou réglementaires en vigueur et conformément à nos conditions générales de vente.